

6-1-2014

La langue de banlieue : de l'oral à l'écrit

Christelle Lottereie

Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>

Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

Lottereie, Christelle (2014) "La langue de banlieue : de l'oral à l'écrit," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 82 : No. 1 , Article 11.

Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol82/iss1/11>

This Dossier is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature* by an authorized editor of CrossWorks.

Christelle LOTTERIE

Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3

La langue de banlieue : de l'oral à l'écrit

Résumé : Derrière l'existence d'un mal-vivre social dans les banlieues et de nombreux stéréotypes, une création linguistique innovante propre aux jeunes s'y entend. La plupart d'entre eux, qui se disent *au ban du lieu* de la société, s'inventent leur propre espace social et linguistique. Ils s'approprient la langue française qu'ils transforment après y avoir introduit leurs marques identitaires. Cette langue devient alors un refuge identitaire et linguistique permettant de retrouver une stabilité subjective.

Langue, banlieue, jeunes, Bordeaux, argot, néologie, lexicologie, morphosyntaxe, système graphique, insécurité linguistique.

La langue de banlieue n'échappe pas à la mécanique des stéréotypes : « Cette langue menace la langue française », « Les jeunes qui l'emploient déstructurent la langue française et ne savent plus ni parler ni écrire ». La banlieue a toujours fait l'objet de critiques et véhicule une image plutôt défavorable. Derrière l'existence de ces critiques négatives, il existe une création linguistique innovante propre aux jeunes de banlieue. Ils s'approprient la langue française qu'ils modifient à leur image après y avoir introduit leurs marques identitaires. La plupart d'entre eux qui, à tort ou à raison, se disent en marge de la Société, parce qu'ils ne se sentent pas reconnus socialement et qu'ils éprouvent des difficultés scolaires, s'inventent leur propre espace social et linguistique. C'est ainsi qu'ils développent leur langue entre le français véhiculaire dominant dont ils souhaitent se démarquer et la variété de formes vernaculaires familiales. Les difficultés qu'ils rencontrent ne se situent pas tant au niveau de la langue qu'ils emploient quotidiennement avec leurs pairs qu'à celui de l'objet langue, pourvu d'une norme prescriptive écrite qui doit être maîtrisée notamment dans le contexte scolaire. La langue écrite ne peut pas être seulement acceptée comme la transcription de la langue orale. Langue écrite et langue orale doivent être envisagées comme deux variantes d'une seule et même langue ayant leurs propres normes.

Dans l'étude des pratiques langagières des jeunes de la banlieue bordelaise, il est intéressant de mettre en évidence deux phénomènes : le premier concerne la créativité lexicale d'une jeunesse souvent stigmatisée, dont nous voulons donner ici quelques-unes des dimensions. Les jeunes de banlieue manient la langue française avec une certaine dextérité, ce qui ne leur pose à priori pas de difficulté au niveau du code oral. Cependant, qu'en est-il lorsqu'ils doivent conquérir le système graphique ? Le deuxième phénomène, complémentaire du premier, qu'on aborde lorsqu'on s'intéresse au code écrit de la langue de banlieue, est l'insécurité linguistique.

La créativité lexicale

Les procédés lexico-sémantiques

Compte tenu du caractère éphémère d'un grand nombre de termes, les locuteurs utilisent des procédés multiples pour renouveler leur lexique¹. Parmi les procédés les plus productifs que l'on peut relever, les procédés lexico-sémantiques (emprunts à diverses langues ou parlers et figures de style : métaphore et métonymie) ne sont pas propres à la langue de banlieue qui les exploite avec une certaine faveur. Il s'agit de procédés caractéristiques de toute pratique argotique qui donnent le sentiment au non-initié de se trouver devant une langue dont il reconnaît les termes sans en comprendre la signification.

Les jeunes de banlieue multiplient les emprunts à diverses langues inaccessibles au francophone de base, dont celle de leur culture d'origine, afin de laisser leurs marques identitaires. Amar souligne que sa langue : « c'est du français métissé », Hakima : « je parle en français et je mets des mots en arabe, en verlan et tout le monde le connaît, il est partout dans la cité, c'est notre langage »². Dans les cités cohabitent des communautés d'origines et de langues différentes, ce qui permet aux jeunes de parsemer leur langue d'emprunts pris tels quels ou transformés, afin de se différencier socialement des autres dans et par la langue³.

¹ Le lecteur peut se reporter aux procédés lexico-sémantiques relevés par Lotterie (2010).

² Propos recueillis auprès d'adolescents de la banlieue bordelaise à Pessac et Mérignac.

³ Pour d'autres exemples, se reporter au dictionnaire du français contemporain des cités de la région bordelaise, Lotterie (2010).

– Les emprunts à l'arabe: *arbi* <arabe> (<arabe dialectal maghrébin *arbi* <arabe>), *arhnouch* <policien> (<(a)hnæch <serpent>, <policien>), *debza* <bagarre> (<dæbza <bagarre>), *gaori (un)/gouère (des)* <français> (<gawri/gwār <non musulman(s)>), *roum(i)* <français de souche> (<rūmi <homme européen>), etc.

– Les emprunts aux langues tsiganes: *gadjo* <homme> (<romani *gadzo* <homme marié non tsigane>, kalderash⁴ *gažō* <homme non tsigane>), *gadji* <femme> (<romani *gadzi* <femme mariée non tsigane>, kalderash *gažī* <femme non tsigane>), *marav* <battre, frapper> (<romani *marav* <je frappe>, kalderash *mar-* <frapper, battre>), *minch* <petite amie> (<sinto piémontais *minč* <sexe féminin, femme>, kalderash *miš* <vulve>, <femme>), *pillav* <boire> (<romani *piav* <boire>, kalderash *pi-* <boire>), etc.

– Les emprunts à l'argot traditionnel: *artiche* <argent>, *baston* <bagarre>, *condé* <policien>, *taf* <travail>, *thune(s)* <argent>, etc.

– Les emprunts au bordeluche: *baragouiner* <parler de façon incorrecte>, *biture* <état d'ébriété> (<cépage local le *biturige* <*Biturica* du nom des tribus celtes qui habitaient Bordeaux au 3ème siècle avant J.-C.)>, *chouiner* <pleurnicher>, *drole* (<occitan <garçon>), *gouyat(e)* <jeune homme ou femme>, etc. Bien que cet argot ait fait figure de langage appauvri et que bien des Bordelais aient voulu cacher son utilisation, ces quelques termes sont encore utilisés tels quels dans la langue de banlieue.

L'utilisation des figures de rhétorique que sont la métaphore et la métonymie met en évidence la facilité avec laquelle les jeunes de banlieue jouent avec la langue. Exemples parmi d'autres de métaphores: *airbags* <seins>, *déchiré* <personne ivre>, *fané* <personne fatiguée>, *fauve* <filles ou automobile très belle>, *porte-clef* <copain>, etc. et de métonymies: *bleu* <policien>, *blondin* <français de souche>, *bridé* <personne asiatique>, *eden* <homme bien habillé>, *pied de vigne* <personne alcoolique>, etc.

En langue de banlieue, la création d'un grand nombre d'hybrides et d'innovations lexicales résulte des différents procédés lexicosémantiques et formels dont font usage les locuteurs. Il s'agit entre autres, des exemples suivants: *badgonze* <mauvais garçon> (hybride composé de *bad* <mauvais> et de *gonze* <jeune homme>),

⁴ Dialecte appartenant à la famille des dialectes tsiganes *vłax* <valaques>, Calvet (1993), *Dictionnaire tsigane-français: dialecte Kalderash*.

bledman <clandestin>, <mec bizarre> (composé de *bled* <pays d'origine> et de *man* <homme>), *loveman* <mec amoureux> (composé de *love* <amour> et *man* <homme>), etc.

On peut se demander si les innovations qui sont de véritables créations ludiques individuelles resteront des hapax⁵ ou seront adoptées par l'ensemble des jeunes de banlieue: *caille* (*faire le*) <faire le beau, faire le caïd>, *charclotte* (*une*) <une fille laide> (déformation de *charclo* <clochard>), *gazouz* <Coca-Cola>, *lever* (*se faire*) <se faire attraper>, *quintars* (*avoir les*) <être en colère> (<bordeluche *quinte* <colère>), etc.

La plupart des néologismes créés en langue de banlieue deviennent des polysèmes qui ajoutent au moins deux sens, voire plus au terme de base. Selon Dubois et al (1994), plus une unité est utilisée par les locuteurs, plus elle est susceptible d'acquérir et de cumuler des sens différents: *accro*: a) <être amoureux>, b) <un drogué>, *allumer*: a) <draguer>, b) <taper quelqu'un>, *démonter*: a) <frapper quelqu'un>, b) <s'enivrer>, *pécho* (<verlan de choper): a) <se faire attraper>, b) <frapper quelqu'un>, c) <voler quelque chose>, d) <draguer>, *plomber*: a) <posséder sexuellement>, b) <frapper quelqu'un avec violence>, etc.

Les procédés formels

Les procédés formels sont tout aussi employés que les procédés lexico-sémantiques dans la langue de banlieue. La créativité linguistique apparaît aussi à travers un procédé de déformation formelle: le verlan qui occupe une place prépondérante. Comme son nom l'indique, « le processus de verlanisation consiste à inverser les syllabes d'un mot pour en masquer l'identité et en réserver l'usage aux locuteurs familiers du procédé » (Sourdot, 1997: 77).

Les formations verlanesques s'observent dans la langue de la banlieue bordelaise mais de façon moins abondante qu'en région parisienne.

Le codage des dissyllabes est le cas le plus simple de codage qui consiste en une inversion des syllabes selon le principe suivant: C1V1C2V2> C2V2C1V1. Méla (1991) souligne que les locuteurs

⁵ Lexies inventées par une personne, employées seulement par elle et rencontrées une seule fois dans le corpus. Il serait plus exact de préciser en une seule occasion, caractérisée par une unité de temps, de lieu et de protagonistes.

doivent résoudre le problème de faire entrer le plus de termes possible dans cette classe des dissyllabes. On a ainsi : *copain* [kopɛ̃] > [pɛ̃ko], *dealer* [dilœr] > [lœrdi], *français* [frãse] > [sefrã], *lascar* [laskar] > [skarla], *racaille* [rakaj] > [kajra], etc.

Le codage des trissyllabes : lorsque l'on transforme un trissyllabe réductible en son correspondant verlanisé, le passage à un dissyllabe est nécessaire : *batterie* [batəri] > [batri] > [triba], *maquereau* [makəro] > [makro] > [kroma] > [krɔm] (par troncation), *travelo* [travəlo] > [travlo] > [vlotra], *musique* [myzikə] > [myzik] > [zikmy], *pétasse* [petasə] > [petas] > [taspe], *famille* [famijə] > [famij] > [mijfa] > [mifa] (suppression de la semi-voyelle), *misère* [mizɛrə] > [mizɛr] > [zɛrmi], etc.

Pour les trissyllabes non réductibles, la règle de permutation fonctionne comme celle des dissyllabes, mais la consonne d'attaque choisie pourra être soit la 2ème soit la 3ème :

C1V1C2V2C3V3 > C2V2C3V3C1V1 : *cigarette* [sigarɛt] > [garɛtsi], *lacoste* [lakɔstə] > [kɔstəla], etc.

C1V1C2V2C3V3 > C3V3C2V2C1V1 : *calibre* [kalibrø] > [brølika], *dépêché* [depeʃe] > [ʃepede], etc.

Le codage des monosyllabes (C(C)V(C)C) nécessite aussi un passage par une phase C1V1C2V2 > C2V2C1V1 : *femme* [fam] > [famø] > [møfa] > [mœf], *frère* [frɛr] > [frɛrø] > [røfre] > [rœf], *flic* [flik] > [flikø] > [køfli] > [kœf], *mec* [mɛk] > [mɛkø] > [køme] > [kœm], *mère* [mɛr] > [mɛrø] > [røme] > [rœm], etc.

Ce procédé de verlanisation ne s'applique pas pour les monosyllabes ouverts (C(C)V). Dans ce cas, la permutation s'opère entre la voyelle et la consonne CV > VC : *chaud* [ʃo] > [ɔʃ], *cul* [ky] > [yk], *fou* [fu] > [uf], *joint* [ʒwɛ̃] > [wɛ̃ʒ], *sein* [sɛ̃] > [ɛ̃s], etc.

La reverlanisation est un phénomène utilisé par les locuteurs lorsqu'un terme verlanisé est devenu trop connu. Il consiste à utiliser la double verlanisation ou reverlanisation en appliquant une deuxième fois la règle de permutation, ce qu'illustrent les exemples suivants : *arabe* [arab] > [arabø] > [bøara] > [børa] > [bœr] > [børø] > [røbø] (reverlanisation), *femme* [fam] > [famø] > [møfa] > [mœf] >

[møfø] > [fømø] (reverlanisation), *flic* [flik] > [flikø] > [køfli] > [kœf] > [køfø] > [føkø]⁶ (reverlanisation) > [fœk], etc.

Le phénomène de formation par troncation que sont l'apocope et l'aphérèse est relativement fréquent dans la langue de banlieue mais ne lui est pas spécifique puisque l'argot traditionnel l'utilise aussi.

La troncation par apocope s'applique aussi bien à des termes communs qu'à des termes verlanisés, ce qui complique la tâche des non-initiés puisque deux procédés interviennent en même temps. Selon Méla (1997), les deux variantes existent un certain temps puis l'une d'entre elle s'impose et le groupe de locuteurs l'adopte sous peine d'être ridicule. *Biz* < *bisness* < affaires illicites > (< anglais *business*), *bzez(s)* < arabe *bzazel* < poitrine >, *cainf* [kɛ̃f] < [kɛ̃fri] (verlan d'africain), *coc* < cocaïne, *deal* < argot anglo-américain *dealer* < revendeur de drogue >, *keuf* [kœf] < [køfli] (verlan de *flic*), *keum* [kœm] < [køme] (verlan de *mec*), etc.

La troncation par aphérèse : *blème* < problème, *bzel(s)*, *bzez(s)* < arabe *bzazel* < poitrine >, *ture* < voiture, *zesse* < gonzesse, *zic* < musique, *zon* < prison, etc.

Les formations par addition ou resuffixation sont un procédé formel qui nécessite une dépense quantitative alors que la troncation est représentative du moindre effort. Cependant, si l'on perd en économie, un gain est fait au niveau du codage puisque la resuffixation opacifie le signifiant. La dérivation suffixale n'ajoute rien à la signification de l'unité lexicale, mais elle est un « instrument signalétique » permettant au locuteur de montrer sa compétence argotique (Mandelbaum-Reiner, 1991). Quelques exemples de resuffixation en *-aille* : *flicaille* (resuffixation en *-aille* de *flic*), en *-ard* : *chounard* (resuffixation en *-ard* de avoir de la choune < avoir de la chance >), en *-av*⁷ : *couillav* (resuffixation en *-av* de couillonner < tromper, arnaquer quelqu'un >), *tirav* (resuffixation en *-av* de tirer < voler >), etc.

⁶ Ce terme n'a pas beaucoup de succès auprès des jeunes bordelais qui préfèrent désigner la police par : *arhnouch*, *keuf*, *flic* ou encore *condé*.

⁷ La suffixation en *-av* utilisée en dérivation permet de créer de faux-verbos tsiganes en fonction ludique.

Les procédés morphosyntaxiques

La langue de banlieue éprouve une plus grande liberté que la langue standard au niveau morphosyntaxique sans toutefois remettre en question le système linguistique du français. Un des traits caractéristiques de ce phénomène est une valse des statuts grammaticaux qui s'opère aussi bien au niveau du nom, de l'adjectif, que de l'adverbe.

Le nom peut passer en fonction adjectivale et en fonction verbale. L'assimilation du nom à un adjectif n'est pas un phénomène nouveau et a servi de base à un jeu de mots pour une campagne publicitaire en faveur de la lecture en 1988 : « Êtes-vous livre ce soir ? » (Verdelhan-Bourgade, 1990 : 56). C'est aussi le cas des exemples suivants : *Cette fille est bidon, ce mec est style, ce mec est cave* <ce mec est fou>, *le boulot est galère, ce mec est blindé* <ce mec est beau>, *elle est canon cette meuf, ce mec est classe, une soirée délire, je galère en ce moment, je zone dans la cité* <je traîne dans la cité>, etc.

L'adjectif peut avoir une fonction adverbiale : *Je la kiffe grave cette meuf, il déchire méchant* <prendre du plaisir> ou <il s'amuse avec risque>, *le gars il a fait fort* <agir brillamment>, *il l'a défoncé puissant*. D'autres peuvent avoir une fonction nominale : *C'est un auch* <c'est un chaud>, *c'est un reunoï* <c'est un noir>, *voilà un bleu* <voilà un policier>, etc.

L'adverbe peut quant à lui avoir une fonction adjectivale (phénomène uniquement observé avec *trop* a valeur laudative) : *Cette meuf est trop, il est trop, c'est trop!* Dans *il est trop, cette meuf est trop*, *trop* est employé dans une structure attributive (être + sujet humain), par opposition à *c'est trop* où *ce* désigne un élément neutre.

L'absence de marques désinentielles verbales pour indiquer les différences de temps, de mode et de personne est un autre trait caractéristique de la langue de banlieue. Ce phénomène touche principalement les verbes verlanisés et les verbes d'origine tsigane qui restent donc invariables : *il a chourav une tire* <il a volé une voiture>, *je me suis fait couillav* <je me suis fait avoir>, *il couillav tout le monde* <il trompe tout le monde>, *ils se sont marav avec des*

mecs <ils se sont battus avec des gars>, *tu veux te marav ou quoi?* <tu veux te battre ou quoi?>, *les flics les ont pécho* <les policiers les ont arrêtés>, *il a pécho le mec* <il a attrapé le gars>, *tu vois bien que les mecs sont véner* <tu vois bien que les gars sont énervés>, *elle est toujours véner cette meuf!* <elle est toujours énervée cette fille!>, etc.

Nous abordons un dernier procédé morphosyntaxique qui montre l'originalité de la langue de banlieue par rapport à la norme du système linguistique français et la facilité avec laquelle ces jeunes transforment et jouent avec la langue française.

Certains verbes présentent une variation en matière de transitivité/intransitivité qui entraîne des glissements sémantiques. Il s'agit là aussi d'un procédé typique de la langue de banlieue: *assassiner*, v. tr. <tuer quelqu'un> → arg. intr. <être bien physiquement>: *elle assassine cette meuf* <elle est vraiment belle cette fille>, *craindre*, v. tr. <avoir peur de> → arg. intr. <ne pas assurer>, <être horrible> dans le sens <ça craint> c'est-à-dire <c'est craignosse>, *craquer*, v. tr. <briser, déchirer> → arg. intr. <devenir amoureux>, etc.

L'opposition non pronominale/pronominale entraîne aussi des glissements sémantiques: *afficher*, v. non pron. <poser une affiche> → arg. pron. *s'afficher* <se mettre en avant>, *cramer*, v. non pron. <brûler> → arg. pron. *se cramer* <se droguer>, *défoncer*, v. non pron. <briser> → arg. pron. *se défoncer* <se droguer>, <se saouler>, *shooter*, v. non pron. <anglais <tirer> → arg. pron. *se shooter* <se droguer>, etc.

L'insécurité linguistique et le système graphique

Cadre scolaire et écriture

Lepoutre (1997) montre que la culture scolaire s'oppose en tout point à la culture des rues. Ces jeunes qui utilisent principalement le code de l'oral rencontrent des difficultés quand il s'agit d'investir la langue de la communication écrite de l'école. Ils arrivent en classe avec leurs langues, leurs connaissances, mais aussi leurs habitudes culturelles, leurs « habitus » au sens défini par Bourdieu (1980). À l'école ils doivent « passer du premier mode au second

mode d'expression [...] le problème de l'orthographe est un problème de bilinguisme chez ces jeunes » (Klinkenberg cité par Ters 1973 : 75). L'école contribue à donner une image de l'écriture, une représentation de son rôle et de ses usages, comme objet d'un enjeu majeur socialement, à des jeunes qui ne voient en elle que sa dimension contraignante. La pratique écrite de la langue de banlieue séduit davantage les jeunes de part sa simplicité d'utilisation :

Quand on parle le français normal, le langage courant, on a un peu de mal à accorder les verbes, à dire le bon français euh on est toujours repris et quand on parle notre langage, on (ne) se prend pas trop la tête, on se comprend tandis que le langage courant, le français ça demande certaines normes à respecter surtout à l'écrit euh :: c'est pour ça qu'(il) y a des mots qu'on ne conjugue pas et on arrive quand même à se comprendre⁸.

Ces éléments contre-normés de répertoires verbaux, prohibés à l'école, équivaut à une privation de paroles et un déni d'identité comme le souligne Seguin et Teillard (1996). La sphère de l'écrit impose ainsi à ces jeunes une prise de distance et un désinvestissement affectif de la langue de banlieue et du vernaculaire familial dont l'une des premières fonctions est d'être identitaire. Dans un tel contexte, certains jeunes développent des représentations négatives du monde scriptural scolaire. Les difficultés qu'ils rencontrent se trouvent au niveau de l'investissement de l'écriture, d'où l'importance du mode de pensée et des représentations qu'ils en ont pour fonder leurs acquisitions. Fort heureusement, les ateliers d'écriture de rap permettent à certains d'entre eux de se réconcilier en partie avec le monde scriptural.

L'insécurité linguistique

Le phénomène d'insécurité linguistique se manifeste dès lors que des locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et compare celle-ci au modèle plus prestigieux. L'insécurité linguistique est définie comme « le rapport entre un jugement de normativité et une auto-évaluation » (Calvet 1999 : 151). La plupart des jeunes de banlieue se trouvent dans une situation d'insécurité linguistique de part leur auto-dépréciation de leurs pratiques linguistiques. La langue de banlieue et la variété maghrébine d'arabe sont ressenties comme non légitimes, c'est-à-dire que ces deux variétés linguistiques endogènes, propre à leur groupe sont dépréciées par rapport au modèle normatif de référence.

⁸ Propos recueillis à Pessac auprès de Charaf. Pour l'ensemble de l'interview, se reporter à Lotterie (2010).

Les jeunes de banlieue, locuteurs maternels de la langue française, pensent ne pas bien la parler et l'écrire et oscillent entre l'idéal de langue (le français propre à soi) et la langue idéale (la langue apprise à l'école comme modèle normatif de référence).

Ces jeunes ont acquis la langue française dès leur plus jeune âge avant leur entrée en milieu scolaire et au quotidien, adhèrent à deux langues différentes dont l'usage de chacune d'elle dépend des contextes situationnels. Cette adhésion se manifeste par une alternance codique qui apparaît à travers l'insertion d'unités de longueur variable des deux langues, à l'intérieur d'une même situation de communication. Au quotidien, le français est privilégié pour les échanges familiaux et extra-familiaux. Cependant, la langue d'origine est davantage utilisée seule dans les échanges avec la mère qu'avec le père. Dans le groupe de pairs, la langue d'origine est utilisée en alternance avec le français pour les garçons alors que pour les filles, le français est l'unique utilisation. Par ailleurs, la langue de banlieue se manifeste principalement au sein du groupe de pairs.

La moitié des jeunes de banlieue se sentent en insécurité linguistique dans au moins une des deux langues de leur répertoire linguistique et parmi eux, 47 % se sentent en insécurité dans les deux langues qu'ils emploient. Certains jeunes ressentent de réelles difficultés à s'exprimer dans leur langue seconde par manque de pratique quotidienne avec des locuteurs natifs. Les retours au pays d'origine ne suffisent pas à améliorer leur niveau de langue et bien souvent les mettent dans une nouvelle situation d'insécurité linguistique car ils sont confrontés aux locuteurs légitimes de la variété maghrébine arabe. La façon dont ils parlent les place en tant qu'étrangers à cause, entre autres, de leur accent, de leurs prononciations, de leurs hésitations, etc. « Ils sont souvent objet de risée et leur façon de manier l'arabe les désignent inévitablement comme immigré et les renvoie à leur incomplétude » (Dabène et Billiez 1987 : 69).

Les erreurs au niveau du système graphique

Les erreurs phonogrammiques

Les erreurs⁹ traduisent le plus souvent un dysfonctionnement du seul écrit chez ces jeunes et leur oral reste en principe correct.

Au niveau des consonnes n'altérant pas la valeur phonique, les omissions: **abile/habile*, **acompaner/accompagner*, **accord/accord*, **ailleur/ailleurs*, **enterer/enterrer*, **fon/fond*, **illégal/illégal*, **intelligent/intelligent*, **terestre/terrestre*, etc., les adjonctions: **ballance/balance*, **hautrefois/autrefois*, **jeunne/jeune*, **momment/moment*, **vennir/venir*, **voller/voler*, etc. et les confusions: **contel/compte*, **coul/coup*, **mois/moi*, **quand/quant*, **sa/ça*, etc. Les erreurs **terestre/terrestre* et **enterer/enterrer* mettent en évidence la méconnaissance de leur radical *terr-* (famille morphologique du type *terre*). Le *r* est toujours géminé dans les trente-trois mots de cette famille. Les confusions sont la conséquence de l'homophonie.

Au niveau des consonnes altérant la valeur phonique, les omissions: **apercul/aperçu*, **asension/ascension*, **ca/ça*, **desendre/descendre*, **impossible/impossible*, **intéreser/intéresser*, etc., les adjonctions: **chose/chose*, **exciste/existe*, **grisse/grise*, **langange/langage*, etc. et les confusions: **ambisieux/ambitieux*, **endendre/entendre*, **miragle/miracle*, **pervection/perfection*, etc. Les erreurs du type **impossible/impossible* et **intéreser/intéresser* s'expliquent par la méconnaissance de la règle graphique générale selon laquelle entre deux voyelles, le phonogramme [s] se sonorise et se prononce [z] s'il n'est pas écrit ss dès qu'il se trouve entre deux voyelles.

Au niveau des voyelles n'altérant pas la valeur phonique, les omissions: **fair/faire*, **imobill/immobile*, **splendid/splendide*, **ptit/petit*, **purté/pureté*, etc., les adjonctions: **dormire/dormir*, **peure/peur*, **criller/crier*, **apuiller/appuyer*, etc. et les confusions: **fesait/faisait*, **plin/plein*, **conportement/comportement*, etc. Les erreurs du type **criller/crier* et **apuiller/appuyer* montrent les difficultés que peuvent avoir les jeunes dans la distribution des différentes graphies du yod [j] en fonction de sa position dans un mot.

⁹ Les phonogrammes sont les graphèmes chargés de transcrire les sons, c'est-à-dire les phonèmes.

Au niveau des voyelles altérant la valeur phonique, les omissions: **continer/continuer*, **gérir/guérir*, **manga/mangea*, etc., les adjonctions: **language/langage*, **réveillier/réveiller*, etc. et les confusions: **wagan/wagon*, **dehaure/dehors*, **par tere/parterre*, etc.

*Les erreurs morphogrammiques grammaticales*¹⁰

Les morphogrammes de genre sont les principales difficultés rencontrées par les jeunes qui n'ont aucun correspondant oral. C'est le cas des adjectifs qualificatifs se terminant en *-al/-ale*, *-el/-elle*, *-eur/-eure*, etc. (**artificiell/artificielle*, **cher/chère*, **meilleur/meilleure*, etc.). D'autres erreurs sont observables au niveau des adjectifs se terminant par une voyelle (**joli/jolie*, **vrai/vraie*, **bleu/bleue*, etc.). Lorsque la marque du genre féminin est non perceptible à l'oral, les jeunes hésitent sur la présence ou non du *e* graphique.

Les morphogrammes de nombre se manifestent à l'écrit par la marque graphique *s* (parfois *x*). A l'oral, ces marques de nombre sont le plus souvent muettes sauf en liaison devant voyelle. Les déterminants du nom comme l'article oppose le singulier au pluriel (*le/la/les*, *un/une/des*) et permettent une identification de la marque du nombre: « [...] pour l'oreille, l'article est pratiquement le déterminatif du nombre comme il est le déterminatif du genre » (Thimonnier, 1970: 117). Dans le couple déterminant-nom, les jeunes omettent au nom les marques graphiques finales: *s* ou *x* qui leurs paraissent redondantes par rapport au déterminant (**les jeune du quartier/les jeunes du quartier*, **les flic/les flics*, **les pneu de sa tire/les pneus de sa tire*, etc.).

Les morphogrammes verbaux¹¹ sont eux aussi omis par les jeunes, ils voient en la désinence verbale une redondance et notent uniquement les marques du nombre sur les pronoms personnels. Les flexions verbales ne sont pas acquises comme distinction formelle à l'écrit. (**je croi/je crois*, **tu veul/tu veux*, **nous somme/nous sommes*, **ils pense/ils pensent*, etc.).

¹⁰ Désinences graphiques supplémentaires qui s'ajoutent aux mots (marques de genre et de nombre, marques verbales).

¹¹ *S* (variantes *x* ou *z*), *t* (variante *d*), *nt*, *ent* (variantes de *t*), *e* et *r* (marque de l'infinitif du 1er groupe).

Les erreurs morphogrammiques lexicales

Les erreurs qui portent sur les marques graphiques finales de dérivation (**froil*/froid, froide, froideur, froidure, **grant*/grand, grande, grandeur, grandir, **profon*/profond, profonde, profondeur, **respet*/respect, respectif, respecter, etc.) peuvent être évitées puisqu'elles se retrouvent sans aucune modification dans le féminin et/ou les dérivés du même champ lexical. Ainsi le *d* final de *froid* est prononcé dans le féminin *froide* et les dérivés *froideur*, *froidure*, etc.

Les marques graphiques internes de dérivation assurent un lien graphique avec leurs dérivés (**urbin*/urbain/urbanisme, urbanisation, **plin*/plein/pleine, plénitude, etc.).

*Les erreurs logogrammiques*¹²

Les principales erreurs logogrammiques grammaticales sur des mots-outils dépendent de confusion entre homophones (*a/à*, *ce/se/ceux*, *ces/ses/c'est/s'est/sait*, *cet/cette*, *et/est*, *ou/où*, etc.). Les homophones grammaticaux ne possèdent pas de variation significative du signifiant et perturbent les jeunes dans leur tâche de discrimination graphique. Comment arriver à choisir une graphie dont la phonie peut correspondre à un verbe ou à une proposition (*a/à*) homophone de celui-ci ?

Les erreurs logogrammiques lexicales sont aussi dues à des confusions entre homophones (*chant/champ*, *conte/compte*, *cou/coup*, *voie/voix*, etc.).

La question du « handicap linguistique » en français

Confrontés à la norme écrite et scolaire du français et devant employer un registre différent à l'école de celui qu'ils parlent dans le quartier, comme il a déjà été mentionné plus haut, trois explications non exclusives peuvent être apportées à leurs difficultés scolaires :

¹² C'est une graphie globale du mot. Sa fonction est de donner une image visuelle à certains mots homophones afin d'aider à la reconnaissance de leur sens. Il s'agit de mots courts, monosyllabiques et homophones: ce sont des homophones-hétérographes.

– La classe sociale défavorisée à laquelle ils appartiennent aurait des répercussions vis-à-vis des attentes de la norme du système scolaire.

– Les effets du bilinguisme: parler deux langues, c'est pour certains ne bien parler ni l'une, ni l'autre. Certains jeunes de banlieue se retrouvent dans une situation de semilinguisme qui définit l'état d'une personne qui n'est réellement compétente dans aucune des deux langues. Pour d'autres, il semblerait que leur compétence insuffisante en français soit due à l'influence de leur autre langue et d'autant plus si celle-ci a un statut minorisé et déprécié.

– La compréhension de l'existence de deux systèmes linguistiques différents qui structurent le répertoire verbal d'un bilingue est un élément déterminant. Vermès (1990) a montré à travers l'analyse d'erreurs dans les écrits d'enfants bilingues, que celles-ci sont à penser en termes de traces de projection de leurs connaissances d'un système linguistique à l'autre, en l'occurrence du système linguistique de la langue d'origine au système linguistique du français. Par conséquent, si ces jeunes ne peuvent développer une réflexion différenciatrice dans chacune de leur langue, ils se retrouvent dans une situation de bilinguisme soustractif, sorte de bricolage cognitif, qui nuit à leur apprentissage de l'écrit en français.

Le trait majeur de cette langue de banlieue est l'intense et permanente activité néologique résultant de la mise en œuvre conjuguée de divers procédés. L'emploi de la langue de banlieue est pour ces jeunes un moyen de se démarquer de la langue légitime, de l'école et plus globalement de la société. À l'école ils doivent employer un registre différent de celui du quartier et de la maison, mais éprouvent rapidement des difficultés à conquérir l'écrit, qui leur impose une prise de distance et un désinvestissement affectif par rapport à leurs vernaculaires. La langue de banlieue leur permet de s'approprier la langue française en la modifiant à leur image après y avoir introduit des marques identitaires, et provisoirement d'échapper aux situations d'insécurité linguistique et identitaire dans lesquelles ils se trouvent. Aujourd'hui face à ces jeunes en difficultés scolaires, il nous semble important, à la suite de Goudaillier (2002), que l'école s'ouvre aux langues parlées en contexte familial et aux langues considérées comme non-normées afin de permettre à chacun d'acquérir une maîtrise certaine de la langue française grâce à laquelle ils pourront revendiquer leur place dans la société.

Christelle Lotterie est Docteur en Linguistique de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 où elle a soutenu, sous la direction du Professeur Musanji Ngalasso-Mwatha, une thèse sur le langage des jeunes de la banlieue bordelaise. Elle est également psychologue et membre associée du Centre d'Études Linguistiques et Littéraires Francophones et Africaines (CELFA) au sein de l'EA 4593 CLARE.

Références

BOURDIEU, Pierre (1980). *Le sens pratique*, Paris, Minuit.

CALVET, Georges (1993). *Dictionnaire tsigane-français : dialecte Kalderash*, Paris, L'Asiathèque.

CALVET, Louis-Jean (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

DABÈNE, Louise et Jacqueline BILLIEZ (1987). « Le parler des jeunes issus de l'immigration », dans Geneviève VERMÈS et Josiane BOUTET (éds), *France, pays multilingue*, Paris, L'Harmattan, t. 2 : 62-77.

DUBOIS, Jean ; Louis GUESPIN ; Mathée GIACOMO ; Christiane MARCELLESI ; Jean-Baptiste MARCELLESI, et Jean-Pierre MEVEL (1994). *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

GOUDAILLIER, Jean-Pierre (2002). « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités », *La linguistique*, 38-1 : 5-23.

LEPOUTRE, David (1997). *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.

LOTTERIE, Christelle (2010). *Le langage des jeunes de la banlieue bordelaise : formes, fonctions et représentations*, Thèse de Doctorat en Linguistique, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3.

MANDELBAUM-REINER, Françoise (1991). « Suffixation gratuite et signalétique textuelle d'argot », *Langue française*, 90 : 106-112.

MELA, Vivienne (1997). « Verlan 2000 », *Langue française*, 114 : 16-34.

-- (1991). « Le verlan ou le langage du miroir », *Langages*, 101 : 73-94.

SEGUIN, Boris et Frédéric TEILLARD (1996). *Les Céfrans parlent aux Français. Chronique de la langue des cités*, Paris, Calmann-Lévy.

SOURDOT, Marc (1997). « La dynamique du français des jeunes : sept ans de mouvement à travers deux enquêtes (1987-1994) », *Langue française*, 114 : 56-81.

TERS, François (1973). « L'orthographe dans son contexte sociolinguistique », *Langue française*, 20 : 75-85.

THIMONNIER, René (1970). *Code orthographique et grammatical*, Paris, Hatier.

VERDELHAN-BOURGADE, Michèle (1990). « Parlez-vous branché ? », *Europe*, 738 : 37-44.

VERMÈS, Geneviève (1990). « Problématique de l'entrée dans l'écrit des enfants des minorités sociolinguistiques », *Éducation et Pédagogies*, 8 : 54-64.